



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Mali, village près de Bamako

En hiver 2018, M. K. a décidé de rentrer volontairement dans son pays d'origine, le Mali. Avec le soutien de son conseiller en vue du retour, M. K. a développé l'idée d'ouvrir un commerce alimentaire après son retour. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) lui avait accordé une aide financière pour la mise en place d'un projet de réintégration. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) était chargée de la coordination du projet sur place.



Après son retour, M. K. a contacté l'OIM Bamako et a confirmé son idée de projet. Il a créé un plan de projet détaillé et a soumis les documents usuels tels qu'un registre commercial, un contrat de location et des devis pour l'achat d'aliments. Après la présentation des documents, l'OIM Bamako a ensuite versé une partie de l'aide à la réintégration pour l'achat d'un premier stock d'aliments (entre autre, sucre, riz, huile, café et biscuits) directement au vendeur. Le reste de l'aide a été utilisé pour couvrir quatre mois de loyer du magasin et a également été versé directement au propriétaire des locaux.



En juillet 2018, l'OIM Bamako a rencontré M. K. dans son magasin pour une visite de monitoring. M. K. disait que l'aide au retour avait contribué à améliorer sa situation après son retour au Mali. En effet, il avait choisi d'investir dans une entreprise familiale existante et dans un domaine qu'il connaissait déjà. Il n'avait donc pas rencontré de problèmes avec son projet professionnel. Il employait même un membre de sa famille.

Il disait cependant que les revenus du commerce ne suffisaient pas pour couvrir ses besoins de base ou ceux de ses proches. Par conséquent, Il avait une autre activité génératrice de revenu supplémentaire : il cultivait un champ agricole de deux hectares. M. K. décrivait son niveau de vie comme moyen. Il était satisfait de sa situation actuelle et voyait son futur dans le lieu de retour. Il disait qu'il était dans une meilleure situation qu'avant son départ et qu'il souhaitait agrandir son projet et/ou en commencer d'autres.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, Mars 2019

